
QUI SOMMES-NOUS ?

Au service de la performance de l'entreprise et de l'amélioration des conditions de travail

14, rue Passet
69007 Lyon
T. 04 37 65 49 70
F. 04 37 65 49 75

Aravis, association née de la volonté des acteurs économiques, sociaux et politiques de la Région Rhône-Alpes et de l'Anact⁽¹⁾ en 1990, c'est :

- Une équipe pour aider les entreprises⁽²⁾ à conduire des **innovations sociales** au service de **l'amélioration des conditions de travail**.
- Un outil pour alimenter les pouvoirs publics pour l'élaboration de leurs politiques.

Extrait du protocole d'accord des partenaires sociaux présidant à la création d'Aravis en 1990 :

« - analyser des actions de changement dans les entreprises, notamment de modernisation, pour en dégager les enjeux tant du point de vue de l'intérêt des salariés que du développement de l'entreprise ;
- élaborer et mettre en oeuvre des actions. »

■ Aravis est membre du réseau de l'Anact. Elle en relaye l'action en Région Rhône-Alpes. Elle souscrit au Contrat de Progrès signé entre l'Etat et l'Anact.

■ Elle est gérée par un **Conseil d'Administration paritaire**⁽³⁾. Un **Comité d'Orientation**⁽⁴⁾, en organisant le débat avec les partenaires sociaux et les financeurs, instruit et éclaire le Conseil d'Administration sur besoins actuels ou futurs des entreprises.

■ Elle est financée par les pouvoirs publics⁽⁵⁾, la gratuité de l'intervention étant un gage, parmi d'autres, de la "posture d'équidistance" (voir au verso, §2).

■ Elle conduit son action avec une équipe de

salariés, **professionnels de l'accompagnement du changement** par :

• **l'intervention** directe en entreprise, de type conseil ;

• **la veille** sur les pratiques et expériences novatrices conduites avec ou sans Aravis ;

• **le transfert de méthodes de gestion du changement** élaborées à partir des interventions et de la veille.

■ En outre, Aravis peut accompagner, seule ou avec des partenaires, des entreprises regroupées sur des territoires ou dans des branches. Ainsi le professionnalisme attendu dépasse l'intervention en entreprise pour rejoindre "l'ingénierie sociale".

Agence Rhône-Alpes
pour la valorisation
de l'innovation sociale
et l'amélioration des
conditions de travail

www.aravis.aract.fr

1) Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

2) Entreprise au sens large, incluant l'ensemble des organisations de travail, quel que soit leur statut juridique (société, association, services publics, etc). Ce terme recouvre les acteurs de l'entreprise, direction et salariés.

3) Les partenaires sociaux constituent le Conseil d'Administration d'Aravis : Collège patronal : CGPME (1 siège), MEDEF (3) et UPA (1) Collège salariés : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO (1 siège pour chaque organisation).

4) Le Comité d'Orientation est constitué : des partenaires sociaux membres du Conseil d'Administration, de l'Anact, du CESR, du Conseil Régional, de la DRIRE, de la DRTEFP, de la Préfecture de région et de personnalités qualifiées.

5) Les pouvoirs publics (État, Région, Collectivités locales, Organismes paritaires et autres structures de services publics).

1 - Le dialogue et la dynamique sociale pour gérer le changement

Aravis applique les principes de la participation et de la négociation reposant sur **la conviction** :

- que l'entreprise doit contribuer au développement de l'Homme,
- que le travail peut être source de développement,
- que le développement de la performance de l'entreprise va de pair avec la qualité du travail et des conditions de son exercice,
- que les conditions de travail sont une résultante de choix managériaux, organisationnels et économiques,
- que le collectif de travail est porteur de sens et de valeurs,
- que l'analyse du travail et de son organisation sont au coeur des démarches de changement,

- que l'entreprise a une responsabilité sociale.

« ... Cette qualité humaine se traduit dans l'action d'Aravis par une double préoccupation : améliorer l'efficacité de l'entreprise; améliorer les situations de travail et les perspectives professionnelles des salariés. Au service de tous les acteurs, elle vise à ce que, dans les décisions de modernisation et de réorganisation, le travail ne soit pas considéré en aval comme conséquence, mais en amont comme un facteur stratégique à traiter avec la même importance que la technologie, le marché ou le financier. »

(Maurice PANGAUD, Président d'Aravis 1994).

2 - Champs d'activités

Les entreprises sont confrontées à de multiples sollicitations de changement qui ont en commun d'interroger l'organisation du travail et la capacité de dialogue social :

- La santé au travail et la prévention des risques
- Le développement et la gestion des compétences
- La qualité de l'emploi et l'insertion
- La gestion des âges

3 - Un conseil pour tous les acteurs

La "posture d'Aravis" est d'être un soutien à **tous les acteurs de l'entreprise** (la direction, l'encadrement, les salariés, les instances représentatives du personnel et les partenaires sociaux).

Ce qu'on appelle la "posture d'équidistance" ne peut donc pas être assimilé à la neutralité mais à un travail de création d'un espace de dialogue.

« ...Le réseau Anact intervient au service de tous, à la demande des dirigeants d'entreprise et sous réserve que les représentants du personnel soient associés au diagnostic, à sa restitution et à la conduite des actions engagées... »

(Discours de R. DESCOSSE, Président de l'Anact, lors de la signature du 3e contrat de Progrès 2004)

4 - L'intervention et le transfert au service de l'innovation sociale

Il s'agit de favoriser les processus de changement des conditions de travail en s'appuyant sur la négociation, la participation et le paritarisme. Aravis cherche à concevoir ou valider des méthodes par l'expérimentation, combinant la logique d'action avec la logique d'étude. La mission d'Aravis est davantage de **"faire faire"** que de "faire". Aravis intervient en amont des projets, pour faciliter d'une part l'identification des enjeux et des acteurs et d'autre part la conception et la mise en place de processus internes de conduite du changement.

Sa contribution se fait également par le **transfert d'outils et méthodes** directement ou par l'intermédiaire de relais, au premier rang desquels sont les organisations patronales et syndicales membres du Conseil d'Administration. Aravis doit faciliter l'autonomie de l'entreprise dans la gestion du changement. La coopération avec les professionnels du conseil ou de la formation contribue également à l'élaboration de méthodes et à leur transferts.

Aravis transfère la méthodologie aux acteurs de l'entreprise par l'accompagnement, l'information et la communication, soit directement, soit indirectement par les organisations des partenaires sociaux et autres relais publics ou privés. Aravis alimente les pouvoirs publics sur les questions du travail et de l'emploi :

- repérage des nouvelles questions auxquelles sont

- confrontées les entreprises ;
- identification de pratiques innovantes et évaluation ;
- recommandations en matière de politiques publiques ;
- accompagnement de dispositifs ou d'expérimentations en entreprise, en collectifs ou sur des territoires.

Extrait du protocole d'accord 1990, présidant à la création d'Aravis :

« 1) Apporter une assistance directe aux entreprises permettant :

à travers un diagnostic court d'identifier le problème, de proposer un processus de poursuite de la réflexion, en faisant appel le cas échéant à différentes procédures d'aides existantes et de faire émerger toutes les variables du processus sur lesquelles l'entreprise peut agir ; de répondre aux besoins d'information et de documentation en matière de travail et d'emploi ; d'assurer un suivi et une évaluation d'opérations se développant sur une certaine durée.

2) Assurer une sensibilisation et une information aux partenaires de la modernisation sur les enjeux économiques, sociaux et humains (...)

3) Valoriser le potentiel d'expertise régional au bénéfice des partenaires sociaux.(...)

4) Apporter une capacité d'expertise propre ou issue du réseau et un lieu de réflexion en commun aux services publics parties prenantes de la modernisation sociale. »